**Le télétravail aurait fait grimper la productivité des salariés de 22 %**

Hayat Gazzane, lefigaro.fr, 13 mars 2021.

<https://www.lefigaro.fr/conjoncture/le-teletravail-a-fait-grimper-la-productivite-des-salaries-de-22-20210315>

*Selon les calculs de l’institut Sapiens, cette efficacité a notamment contribué à préserver plus de 200 milliards d’euros de PIB en 2020.*

« Le télétravail rend les salariés plus efficaces. C’est ce qui ressort de l’étude publiée ce lundi par l’Institut Sapiens. Selon le *think tank*, la productivité des employés travaillant à distance a augmenté de 22 %. Un chiffre, indique les auteurs, tiré d'une étude du cabinet Kronos sur le télétravail datant de 2016 mais toujours d'actualité. "Notre laboratoire travaille de son côté sur une modélisation par rapport au premier confinement. Dans ses premières estimations, il est à 23 % de hausse de la productivité, ce qui recoupe le chiffre de Kronos. Pour nous cette donnée est donc totalement pertinente, même quatre ans après", explique Erwann Tison, directeur des études de l'Institut Sapiens

Les raisons sont multiples. Parmi elles, une réduction des "distractions et perturbations", selon les auteurs, telles que les pauses-café, les déjeuners à rallonge, les bruits environnants ou encore les "réunions inutiles et chronophages qui nuisent à la productivité". Le temps de trajet économisé s’est par ailleurs transformé en temps d’activité ou en temps de sommeil économisé, permettant aux salariés d’être en meilleure forme.

**Conséquences positives sur le PIB**

Autre élément positif : le travail à distance permettrait d’augmenter la motivation et la responsabilisation des salariés. Ces derniers ont par ailleurs une meilleure gestion de leur emploi du temps. Les auteurs de l’étude pensent également que le télétravail permettrait de résoudre "les nombreux dysfonctionnements managériaux", souvent source de conflit ou d’absentéisme.

Ces effets positifs ont eu des conséquences économiques concrètes depuis que le télétravail s’est imposé aux Français l’an dernier, assure l’institut Sapiens. En permettant aux entreprises de poursuivre leur activité avec des gains de productivité, le télétravail aurait ainsi permis de sauvegarder entre 216 et 230 milliards d’euros de produit intérieur brut (PIB) en 2020. La fourchette se situerait entre 167 et 173 milliards de PIB lors du premier confinement, et entre 49 et 57 milliards lors du second, en novembre.

**Effets pervers**

Mais attention : le télétravail n’est pas forcément la panacée. Tout d'abord, "il ne correspond pas à tous les profils", expliquent les auteurs de l'étude. Les gains de productivité dépendent aussi du contexte dans lequel ce télétravail est réalisé. "Pour de nombreux néo-télétravailleurs ou parents télétravaillant, ce gain de productivité originel serait en fait gommé soit par la période d'adaptation à cette pratique, soit par le potentiel dérangement représenté par la garde d'enfants", précise l'Institut Sapiens.

Par ailleurs, s’il s’impose sur le long terme, à 100 %, sans suivi, il pourrait avoir l’effet inverse en entraînant une perte de productivité pouvant aller jusqu’à 20 %. "Il y a une productivité marginale décroissante qui arrive avec un télétravail à 100 %, raison pour laquelle nous ne préconisons pas un recours total à cette pratique dans notre étude, mais plutôt 2 à 3 jours par semaine (ratio optimal selon nos estimations)", explique Erwann Tison.

De nombreux salariés, lassés d’être tenus éloignés de leur bureau et de leurs collègues, font état de leur mal-être. [Une enquête Harris Interactive](https://harris-interactive.fr/opinion_polls/lactivite-professionnelle-des-francais-pendant-la-crise-sanitaire/) publiée le mois dernier indiquait une augmentation du sentiment d’isolement, de stress et d’angoisse parmi ceux qui télétravaillent.

Conscient du problème, le gouvernement a fait évoluer le protocole sanitaire en entreprise en janvier pour permettre à ceux qui le souhaitent de revenir au bureau une fois par semaine. Entre-temps, [les partenaires sociaux ont signé un accord national interprofessionnel (ANI) sur le télétravail](https://www.lefigaro.fr/societes/teletravail-nouvelle-seance-de-negociation-ce-jeudi-pour-trouver-un-consensus-20201126) censé mieux encadrer la pratique. Mais comme le martèle la ministre du Travail, Élisabeth Borne, la situation épidémique toujours inquiétante impose plus que jamais le recours au télétravail qui permettrait une réduction de 20 % à 30 % du risque de contamination. Les entreprises qui ne jouent pas le jeu s’exposent à des sanctions, rappelle-t-elle. [Cinquante-deux mises en demeure](https://www.lefigaro.fr/societes/teletravail-52-entreprises-mises-en-demeure-depuis-octobre-20210226) ont ainsi été prononcées par l’Inspection du travail depuis le mois d’octobre dernier, selon le ministère du Travail. »

**Exploitation pédagogique**

1. En quoi consiste le télétravail ?

2. Quel a été l’impact du télétravail sur la productivité d’un point de vue statistique ?

3. Comment peut-on expliquer que le télétravail engendre une hausse de la productivité des travailleurs ?

4. Selon vous, pourquoi le travail à distance permet-il « d’augmenter la motivation et la responsabilisation des salariés » ?

5. Comment peut-on expliquer que télétravail a « permis de sauvegarder entre 216 et 230 milliards d’euros de produit intérieur brut en 2020 ? ».

6. Le télétravail n’a-t-il que des effets positifs sur les travailleurs ?

**Corrigé**

1. Le télétravail est une activité professionnelle effectuée par un travailleur à distance de son lieu de travail habituel et qui s’appuie sur l’utilisation d’outils de télécommunication lui permettant de rester en contact avec ses collègues et son employeur (utilisation d’un ordinateur connecté à Internet, dispositifs de visioconférence, usage du téléphone).

2. Selon l’étude publiée par l’institut Sapiens, la productivité des personnes travaillant à distance a augmenté de 23 %, ce qui est cohérent avec une étude menée quatre années auparavant par le cabinet Kronos.

3. Selon les auteurs de l’étude, le télétravail favorise la hausse de la productivité principalement grâce à une « réduction des distractions et des perturbations ». En effet, l’efficacité du travail en présentiel serait diminuée par différents facteurs, comme les « pauses-café », les « déjeuners à rallonge » ou encore des conditions de travail ne permettant pas au travailleur de s’investir pleinement dans son activité (bruit, sollicitations multiples). Par ailleurs, les auteurs de l’étude soulignent que le télétravail permet au travailleur d’économiser du temps de transport, ce qui lui offre la possibilité de dormir davantage et donc d’être en meilleure forme pour réaliser son travail, ce qui favorise la hausse de la productivité.

4. Lorsqu’ils sont amenés à télétravailler, les individus sont la plupart du temps davantage autonomes dans leur manière de gérer leur journée de travail. Cela leur permet de s’investir davantage dans la planification et la gestion de leur activité, ce qui peut être une source de motivation. Par ailleurs, le télétravail limite la possibilité de conflits avec la hiérarchie ou d’autres collègues, qui sont traditionnellement une source importante d’absentéisme (et donc de baisse de la productivité).

5. La hausse globale de la productivité implique que chaque travailleur produit davantage de richesses, ce qui contribue mécaniquement à une hausse du PIB. Cette hausse de la productivité a donc permis, en partie, de limiter la chute du PIB liée à la crise sanitaire de 2020.

6. Le télétravail n’a pas que des effets positifs sur les travailleurs. En effet, il peut créer un climat anxiogène dans la mesure où il a tendance à se confondre avec la vie personnelle du salarié, ce qui peut faire apparaître des tensions avec le reste de la famille. Il y a alors un brouillage des frontières entre travail et vie personnelle, qui peut déstabiliser le salarié. Par ailleurs, le salarié n’est pas forcément plus autonome lorsqu’il télétravaille. En effet, il est parfois plus complexe pour lui de peser sur les décisions collectives quand on travaille à distance ; l’informatique permet également parfois aux employeurs de surveiller les salariés. Enfin, le travail se retrouve déconnecté de sa finalité sociale car l’individu se retrouve atomisé, isolé : il a moins de contacts avec ses collègues et a donc moins le sentiment de faire partie d’un collectif, d’un corps de métier et risque donc d’avoir plus de difficultés à mettre du sens dans son activité.